

Vos élus à la C.A.P.D. Compte rendu CAPD du 16 mars 2007



Caroline Rouzaud
Ste-Suzanne



Marc Faget
école Moulis



Agnès Bronner
Ferrières



Pierre Vabre
La Bastide du Salat



Marie-Josée
Tisseyre
Lavelanet

Déclarations préliminaires des deux syndicats.

L'IA a pris acte de tous les sujets abordés lors des déclarations préliminaires mais précise qu'il est le gestionnaire et qu'il ne peut pas spéculer sur l'évolution de tel ou tel sujet. Des dossiers sont en attente, la direction d'école, le nouveau cahier des charges de l'IUFM, les EVS... des réponses à ces questions seront apportées après les échéances électorales du printemps.

L'Inspecteur d'Académie réagit ensuite aux déclarations des syndicats en faisant un tour d'horizon de l'actualité départementale dans le 1^{er} degré.

Liaison CM2-6^{ème} :

Malgré une formation continue conséquente, l'IA constate que ce point reste « à vivifier ».

Luzenac :

L'IA accède à la demande des parents d'élèves qui désiraient que le choix des langues s'ouvre à une autre langue que l'allemand : l'anglais.

Tarascon :

Suite à la fermeture de l'école privée, l'Ariège perd 3 moyens dans ce secteur qui seront réutilisés au niveau académique. En effet la gestion des moyens du privé correspond à une enveloppe globale académique.

Journée de solidarité :

Au vu des textes, les IEN décident, après consultation de la profession. Compte tenu que celle-ci a amené des réponses très différenciées et non synthétisables et en tenant compte de la contrainte du Recteur (journée avant la fin de l'année scolaire en cours), ils ont fait une proposition pour le 4 juillet. Pour l'administration c'est une décision de bon sens car il s'agit d'une journée entière, harmonisée sur le département et effectuée au sein de chaque école. Le SNUipp a fait part de l'étonnement des collègues sur le fait qu'ils avaient été consultés et que leurs propositions n'avaient pas été retenues.

Loi sur le handicap :

L'IA reste très attentif à cette question. Il nous fait part de son souci : « Vous avez été porteur en ce domaine, et j'ai le souci que les collègues engagés dans des projets d'intégration ne soient pas laissés à l'abandon ». Mme

Bourdrel IEN ASH en collaboration avec Mme Chassignol (DDASS) doit lister les ressources locales d'urgence.

Il précise que le directeur de la MDPH a procédé à un recrutement de secrétaires pour faire face à la tâche trop large pour le collègue détaché de l'Éducation Nationale.

Psychologue scolaire :

L'IA regrette qu'il y ait toujours un poste de psychologue scolaire à pourvoir sur le département. La formation qui jusqu'alors se déroulait à Bordeaux pourrait être en partie décentralisée sur Toulouse, cela serait facilitant pour attirer d'éventuels candidats.

Situation des personnels

Mouvement :

L'IA met en avant 2 axes forts :

Les postes fléchés permettront de maintenir les langues au cycle 3.

Les PE sortants devront obtenir un poste plein au premier mouvement ou lors de la phase d'ajustement. Ceci correspondant à une volonté dans l'accompagnement des sortants de l'IUFM.

Cette mesure nous avait été présentée différemment lors de la CAPD du 22 janvier. Les PE2 sortants doivent être affectés sur postes pleins afin qu'ils puissent être remplacés par des PE2 (stage de 3 semaines en responsabilité) lors de leur première année (PET1) suite au nouveau cahier des charges des IUFM (voir tableau dernière page).

Il nous avait été dit que la contrainte de 4 semaines de stages pour les PET1, à partir de la rentrée 2008, justifiait cette mesure.

Le SE demande que les nouvelles règles de la phase d'ajustement soient expérimentales. L'IA ne s'oppose pas à cette proposition, il avait lui-même présenté ce nouveau mouvement comme « un tour de chauffe » lors de la CAPD du 22 janvier. Il s'agit d'une expérimentation qui sera soumise au bilan fin septembre. Pour le SNUipp, cela n'évacue pas le problème, on peut savoir dès aujourd'hui que la phase d'ajustement sera difficile pour les titulaires, il ne pourront obtenir que des postes fractionnés ou des postes dans l'enseignement spécialisé. La perte des priorités pédagogiques et les déclassements successifs sont des reculs. Pour le SNUipp ces modifications ne sont pas du tout satisfaisantes.

Temps partiel

L'administration nous informe des collègues désirant exercer à temps partiel pour la fin de l'année suite à un congé maternité ou un congé parental. Attention ces collègues devront faire une demande pour travailler à temps partiel pour la prochaine année scolaire. Deux collègues souhaitent interrompre leur temps partiel.

Disponibilités

L'administration nous informe des demandes pour l'année prochaine, toutes les demandes de droit et sur autorisation sont accordées.

Liste d'aptitude des directeurs(trices) d'école.

4 collègues ont eu un avis défavorable suite à l'entretien avec la commission. Les représentants du personnel demandent que ces avis soient explicités en CAPD. Pour l'IA ces collègues ne sont pas encore dans la réflexion sur les implications de la direction d'une école importante. Pour certains la motivation n'est pas suffisante. Des candidats avaient pourtant obtenu un avis favorable de leur IEN.

Le SNUipp fait remarquer que les membres de la commission ne se sont pas présentés aux candidats. L'IA assure que cela sera fait dorénavant.

Départ en stage CAPA-SH

Option D : deux candidates avec avis favorable pour 2 départs possibles.

Option G : quatre candidates pour 2 places. 2 avis très favorables et 2 avis favorables. Ce n'est pas le barème qui est respecté. Le SNUipp fait remarquer que c'est l'IEN du candidat qui fait passer l'entretien. Dans certains départements il a été mis en place une commission

plus étoffée, nous demandons que cela soit étudié pour l'Ariège. L'IA annonce que la question sera évoquée avec Madame Bourdrel.

Information sur la Nouvelle Gestion des Moyens :

Monsieur Claverie nous présente le nouvel outil de gestion des postes pour lequel l'Ariège et l'Hérault ont été désignés départements tests.

La mise en place entraîne de petites conséquences pour les enseignants :

- Paye blanche au mois de mars : reproduction du mois précédent ; le réajustement se fera par la suite.
- Les promotions qui devaient être payées en mars ont été payées en février.

A part cela, les conséquences seront peu visibles pour les enseignants. Seuls quelques intitulés de postes seront modifiés. Les arrêtés de nomination pour les personnels itinérants se feront en deux parties, une concernant la zone d'intervention et l'autre l'école de rattachement administratif.

Si des collègues remarquent une anomalie sur l'I.Prof qu'ils contactent le service de gestion.

Étude de la circulaire du mouvement.

Les élus du SNUipp lisent une motion adressée à l'Inspecteur d'académie (voir page suivante) et quittent la séance.

Caroline Rouzaud, Marc Faget, Agnès Bronner, Marie-Josée Tisseyre

RAPPEL :

propositions du SNUipp faites lors de la CAPD du 20 novembre 2006

Enseignement des langues et mouvement départemental

Nous pensons que les postes fléchés ont fortement marqué le mouvement de l'an dernier, nous ne pouvons entamer une réflexion sur une amélioration des règles sans faire le bilan du dispositif d'enseignement des langues.

- Nous supportons les conséquences d'un système mal conçu en amont : obligation nationale mais aucune directive sur la façon de faire, chaque département se débrouille.
- Il faut viser une disparition rapide des postes fléchés.
- Pas de nouveaux postes fléchés dans les prochains mouvements.
- Suppression de la règle des 3 ans. Les collègues qui souhaitent muter le peuvent.
- Suppression de la protection en cas de fermeture : règle commune, c'est le dernier arrivé dans l'école qui voit son poste fermer.
- Si un collègue poste fléché mute : le conseil des maîtres cherche une solution au sein de l'équipe, s'il n'y a aucune possibilité on demande un intervenant extérieur.
- Si un collègue poste fléché ne mute pas, il continue à enseigner les langues.

Pour le SNUipp, en l'état actuel, l'enseignement des langues qui est un enseignement très particulier, ne peut se faire qu'avec une forte adhésion de la profession en évitant les systèmes contraignants. Il faut donner des outils aux collègues et l'envie d'assurer cet enseignement.

Nous demandons que les postes itinérants langues soient développés, il faut mettre en regard les besoins et les moyens à mettre en place avant la carte scolaire. Ces postes doivent être attractifs (frais de déplacement, secteur géographique..).

Résultats de la CAPD du 16 mars 2007

Temps partiels ou réintégrations en cours d'année

Attributions de droit

STEPHAN Hélène	Mi-temps	20/01/07
RAYNAL Emmanuelle	80%	09/02/07
GRAGLIA Laurence	80%	25/02/07
AUFRERE Isabelle	80%	01/03/07
PIET Valérie	80%	02/03/07
PETRAULT Céline	Mi-temps	07/03/07
BOUVILLE Marion	80%	05/03/07
ANDREU-BOSSUT Laurence	80%	25/03/07
PATOIS Delphine	Mi-temps	17/04/07
LOPEZ Isabelle	Mi-temps	17/04/07

(Ces personnes doivent refaire la demande avant le 4 mai si elles souhaitent continuer à temps partiel en 2007/2008, voir circulaire IA)

Demandes de réintégration à temps plein

LIMA Sandrine avec effet immédiat
CUELLAS Nuria au 30/04/2007

Liste d'aptitude des directeurs d'école, effet rentrée 2007

Personnels dispensés d'entretien

BONADEI Nathalie
BRISSON Michèle
BUENO Stéphanie
CALVET Florence
CHAMARD Sophie
DUBOIS Nicole
GONZALEZ Rose-Marie
LAGLEYZE Sébastien
MIQUEL Marie-Claude
NAEYAERT Myriam
PACHECO Marie-Françoise
PIRES Carine
PUJOL Catherine
RALUY Pascal
RAYMOND Karine
RIGABER Jean-Michel
TESSONNIER Marie-Luce

Personnels soumis à entretien, avis favorable

CAZORLA Pascale
DARRORT Stéphanie
GOMEZ Marie-Pierre
MALISSARD Arlette
METGE-BOUNNEAU Emmanuelle
PEREZ Wadia
PRADERE Johan
4 collègues ont obtenu un avis défavorable.

Disponibilités

Demandes d'attribution (accordées)

CORNU Nathalie	Escosse PF anglais
CHA Isabelle	Auzat Maître G
DELPECH Véronique	Belesta Adj
DULAC-NUNZI Patricia	St-Jean du Falga Adj

Demandes de prolongation (accordées)

BUI Cathy, FROSSARD Céline

Demandes de réintégration (validées)

VIALA Perrine, KARAGYOZV-MICHEL Catherine
FELTRIN Monique

Sans réponse de ces personnes à ce jour:

CONTAL Laure, MAUGARD Michel, NAVARRO Gwendaline



Départs en formation CAPASH

2 départs en option D : DAY Sylvie,
KRIL-WEHRUNG Catherine

2 départs en option G :

PACHECO Marie-Françoise, DARRAUT Céline

Liste d'attente: TESSIER Françoise, PUJOL Delphine.

Postes à profil vacants (V) ou susceptibles de l'être (SV)

IMFAIEN

CPC EPS : Foix ville et Pamiers (SV)

CPC : Foix rural (V)

CPDépartemental Musique : (V)

Enseignants référents

PAMIERS Collège Pierre Bayle (SV)

LAVELANET Collège Victor Hugo (V)

Secrétaire CDOEA (V)

MDPH (SV)

ELVE 2 postes : St Lizier
et St Jean du Falga (SV)

OCCE (V)

Maintiens à titre définitif sur le poste après nomination à titre provisoire

DUMONT Sylvie Foix maître G (CMPP)

LOUBET Laétitia Orly dir 1 cl.

GUILHEM Mélanie Fougax dir 1cl.

Nominationst à titre définitif sur poste fléché

Anglais

AHFIR Zahia Ferrières

POUPINET Mathilde Arignac

RITZ Véronique Tarascon

ROOS Mathieu Sentein

LASNE Soizic Dreuilhe

BONNES Nicolas Saverdun G3

CASTAING Laetitia Mercus

Espagnol

GALY Laurence

ATTOU Magalie

RAFFORT Claire

STEPHAN Christelle

MARTY Laetitia

MOZET M.Josée

Ercé

Engomer

Alzen

Saurat

Artigat

Mirepoix

La circulaire du mouvement sera publiée dans la semaine du 26 au 30 mars.
Saisie des vœux sur i-prof : du 7 avril au 22 avril inclus
Contactez les commissaires paritaires du SNUipp 09.



Motion des élus du SNUipp lue à la CAPD du 16 mars 2007

Monsieur l'Inspecteur d'académie, au moment où nous allons aborder l'étude de la circulaire du mouvement nous tenons à faire cette déclaration solennelle au sujet de nos intentions.

Le Conseil syndical du SNUipp 09 a décidé que notre délégation quitterait la séance sur ce sujet après avoir traité les points de l'ordre du jour concernant la situation des personnels. C'est un geste exceptionnel de notre part. Nous tenons en agissant de la sorte à manifester notre profond mécontentement.

Opposés dès le début à la création des postes fléchés langue vivante, nous n'avons pu que constater leur augmentation d'une année sur l'autre. De nombreux collègues se retrouveront dans l'impossibilité d'obtenir un poste auquel leur barème leur permettrait de prétendre. Le mécontentement est réel et profond dans la profession. La mise en place de postes fléchés a créé un contournement des règles du barème provoquant, à juste titre, un fort réel sentiment d'iniquité.

Nous vous avons alerté dès le début de l'année sur cette situation. Nous avons écrit que nous étions disponibles pour étudier une amélioration des règles du mouvement et de la phase d'ajustement. Deux CAPD ont été consacrées en partie à cela. Les représentants du personnel ont fait des pro-

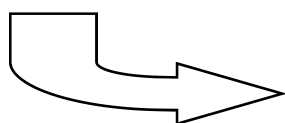
positions. Il est vrai que la concertation a été engagée mais nous sommes au regret de constater que les positions de l'administration restent inchangées et que seules des modifications à la marge ont été obtenues.

- Le nombre de postes fléchés augmente encore, plus de 100 postes pour un département comme le nôtre c'est énorme !
- Les règles de nominations sur ces postes n'ont été que peu assouplies
- Nous avons demandé que le nombre d'itinérants langue soit augmenté et leurs conditions d'exercice améliorées : un ou deux postes seront fermés par mesure de carte scolaire à la rentrée.
- La phase d'ajustement qui devait être améliorée se voit dégradée par le choix d'affecter les PE2 sortants sur postes entiers. Cette mesure ne traduit pas la volonté de l'administration d'améliorer l'entrée dans le métier mais se fait sous la contrainte du manque de moyens alloués à la formation. L'impossibilité d'être déclassés plusieurs fois est supprimée ainsi que la plupart des priorités pour continuité pédagogique.

Pour toutes ces raisons et considérant que la concertation n'a pas abouti, nous choisissons d'interrompre notre participation à cette réunion paritaire.

Les commissaires paritaires du SNUipp-FSU 09

Formation initiale et entrée dans le métier : ce qui change pour les stages



4 postes défléchés : un geste insuffisant !

Foix Cadirac (direction) : ce poste n'est pourtant pas apparu comme fléché l'an dernier ! L'administration peine à nous fournir une preuve.

Mazères élémentaire :

1 poste défléché, il en reste encore 4 sur l'école

(2 anglais et 2 espagnols)

St Girons les Jacobins :

1 poste défléché il en reste 1 pour 3 classes.

Loubens : classe unique

	Actuellement	Nouveau cahier des charges des IUFM
PE2	- 450 h. à l'IUFM - Stage filé 1 j/semaine - 2 stages en responsabilité de 3 semaines chacun - 1 semaine de pratique accompagnée	Rentrée 2007 400 h. à l'IUFM - Stage filé 1 j/semaine - 2 stages en responsabilité de 3 semaines chacun - 2 à 3 semaines de pratique accompagnée (à partager sur année PE1)
PET1	2 semaines de stage - 1 stage de circonscription - 1 stage dans le PAF Remplacement par des brigades formation	Rentrée 2008 4 semaines de stage dont 50 h. dues par IUFM (report formation PE2) : - 3 semaines, remplacement par PE2 (Ariège) - 1 semaine, remplacement par brigades formation
PET2	Première inspection	Rentrée 2009 Première inspection 2 semaines de stage, remplacement par brigades formation continue